

Spécialiste exploitation maintenance

Appellations couramment utilisées

Ingénieur / Responsable / Chargé d'exploitation maintenance

Appellations équivalentes en anglais :

Operation and Maintenance Specialist

Description synthétique

Dans son domaine de compétence, il élabore les cahiers de charges et les programmes d'exploitation et de maintenance d'un ouvrage ou d'un équipement, et veille à leur mise en œuvre.

Activités principales

En phase amont et de programmation :

- Définit les spécifications performanciennes d'exploitation et de maintenance et en valide la faisabilité technico-économique

En phase de conception :

- Participe à l'élaboration des concepts architecturaux et techniques, veille au respect des performances pré définies, et évalue les coûts d'exploitation et de maintenance à prendre en compte dans le coût global d'un projet ;
- Participe au processus d'application des exigences de la HQE, dans les domaines du bâtiment

En phase consultation :

- Etablit les cahiers de charges de consultation des entreprises qui prendront en charge l'exploitation et /ou la maintenance des équipements et des ouvrages de son domaine d'activité.
- Examine, compare et propose au client les offres les mieux disantes ; puis assiste le client à la rédaction des marchés correspondants.

En phase de réception :

- Participe aux opérations de vérification de la mise en route des équipements, de contrôle sécurité, de bonne conformité des ouvrages.

En phase d'exploitation et de maintenance :

- Conduit des missions de supervision et établit des rapports réguliers sur la tenue des performances d'exploitation
- Propose des améliorations, ou des travaux de rénovation et assure la maîtrise d'œuvre.

Activités accessoires

- Participer aux négociations avec les entreprises, les financeurs, les assureurs

Savoir-faire spécifique nécessaire

- Méthodologies des études de faisabilité, des études d'impact,
- Méthodologies des processus de maintenance et de leur évaluation

Connaissances spécifiques requises

- Connaissances techniques de son ou ses domaines de spécialité(s) :
 - Génie civil : terrassements, chaussées, ouvrages d'art, ouvrages maritimes, ouvrages souterrains - tunnels
 - Environnement : topographie, cartographie, écologie, hydraulique, pollutions, agronomie, acoustique, transport, traitement des déchets
 - Géotechnique : géologie, géotechnique

- Aménagement urbain paysage, urbanisme, trafic, voirie réseaux divers
 - Bâtiment : fondations, structures, corps d'état secondaires (architecturaux)
 - Fluides et génie climatique : génie sanitaire/plomberie, climatisation/ventilation, froid, sécurité incendie
 - Génie électrique : superstructures ferroviaires, électrotechnique/courants forts, courants faibles/VDI/télécoms/domotique, instrumentation
 - Génie des procédés/génie industriel : chimie/pétrochimie, pétrole/gaz, biologie/pharmacie, mines/métallurgie, électronique/microélectronique/industries alimentaires, épuration de l'eau
 - Logistique
 - Génie énergétique : nucléaire, thermique, énergies renouvelables
 - Génie mécanique : chaudronnerie, tuyauterie, fonderie, tôlerie, plasturgie, mécanique générale, micromécanique
 - Economie et facteurs humains : économie, sociologie, ergonomie, sécurité.
-
- Droit des affaires, droit de la construction (et de l'immobilier)
 - Assurances, garanties, responsabilités

Prérequis (expérience, diplômes, certifications ou habilitations particulières)

- Technicien Supérieur (Bac+ 2 ou Licence) avec 5 ans d'expérience minimum
- Ingénieur ou Bac + 5